

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00468

Numéro SIREN : 478 472 574

Nom ou dénomination : OLENNA

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2018 sous le numéro de dépôt 435

Désignation de l'entreprise <u>SAS OLENN</u>				Néant ☐			
Adresse de l'entreprise <u>113 rue des artisans 25300 DOUBS</u>							
Numéro SIRET* <u>4 7 8 4 7 2 5 7 4 0 0 0 1 9</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent* <u> </u>			
				Exercice N clos le <u>30/09/2017</u>			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010	012			
	{ Fonds commercial*		014	016			
	Autres*						
	Immobilisations corporelles*		028	030			
	Immobilisations financières* (1)		040	042	44 936	1 189 413	
Total I (5)			044	048	44 936	1 189 413	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	070			
		Autres* (3)	072	074			
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086	9 603	9 603	
	Charges constatées d'avance *		092	094			
	Total II			096	098	9 603	
	Total général (I + II)			110	112	44 936	1 199 016
PASSIF					Exercice N NET	1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		300 000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126		30 000		
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		541 753		
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136		139 571		
	Provisions réglementées		140				
	Total I			142		1 011 325	
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		3 750		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	183 941	183 941		
	Produits constatés d'avance		174				
Total III			176		187 691		
Total général (I + II + III)			180		1 199 016		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	183 941
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	426 869
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS OLENNNéant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2017**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210			
	Production vendue	biens services* et livraisons intracommunautaires	215		214			
			217		218			
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	5 309			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	134	244	134	
	Rémunérations du personnel*			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252				
	Dotations aux amortissements*			254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	5 443	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(5 443)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	204 560				
	Produits exceptionnels	(IV)	290					
	Charges financières	(V)	294	44 936				
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	347		300	14 608		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	139 571		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	139 571	314			
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	11 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	226 434
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Dédution exceptionnelle (art 39 décies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	75 862
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : * 19 525 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	75 862

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

Règles et méthodes comptables

GREFFE

Désignation de la société : SAS OLENNA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 1 199 017 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 139 572 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

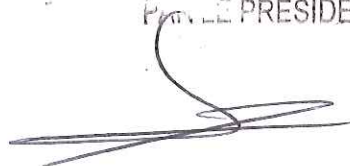
Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CERTIFIE CONFORME
PAR LE PRESIDENT



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 126 398	426 870	318 917	1 234 351
Total		426 870	318 917	1 234 351
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		44 937		44 937
Total		44 937		44 937
ACTIF NET				1 189 414

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			426 870	426 870
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			426 870	426 870
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			318 917	318 917
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			318 917	318 917

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARCEAU 25300 DOUBS	401 400	722 969	59,99	224 712
SCI IMMOLENNNA 25300 DOUBS	1 320	82 436	99,93	-35 845
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXADONE 25300 DOUBS	3 500	-1 126	28,57	-1 125
SARL IMMOXALIS 25300 PONTARLIER	1 000	17 311	20,00	416

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	631 360	631 360	447 259	196 000	200 625
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 200	1 200	156 027		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 601 791 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	601 791		601 791
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	601 791		601 791
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Abandon de compte courant EXADONE pour un montant de 4 608€ avec clause de retour à meilleure fortune.

Abandon de compte courant IMMOXALIS pour un montant de 10 000€, le 30/06/2017, avec clause de retour à meilleure fortune.

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	2 419
Total	2 419

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 300 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 750	3 750		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	183 941		183 941	
Produits constatés d'avance				
Total	187 692	3 750	183 941	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	183 941			

 *Notes sur le bilan***Charges à payer**

Montant	
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 208
Total	3 208

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautiun bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	80 000
<i>Cautiun bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	116 000
Avais et cautiuns	196 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	196 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OLENNA
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Zone Artisanale, 25300 DOUBS
478 472 574 RCS BESANCON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 139 571,81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	139 571,81 euros
A titre de dividendes	120 000,00 euros

Le solde, affecté en totalité au compte "autres réserves"	19 571,81 euros
Compte qui s'élèvera ainsi à la somme de 561 325,19 euros	

Le dividende par action s'élève ainsi à la somme de 0,40 euros.

Les modalités de mise en paiement de ce dividende seront fixées par le Président.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

.../...

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

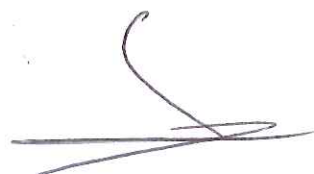
Exercices	Dividende par action	Régime fiscal
30/09/2014	0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %
30/09/2015	0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %
30/09/2016	0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 22 décembre 2017

Cette résolution est _____ par _____ voix ayant voté pour, _____ voix ayant voté contre et _____ voix s'étant abstenues.

Certifié conforme.

François MARCEAU
Président



OLENNA

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €

Siège social : 113 rue des Artisans - 25300 DOUBS

R.C.S : BESANCON 478 472 574

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2017

Doubs : 9 rue Flora – 25300 DOUBS – Tél : +33 (0)3 81 46 22 80 – Fax : +33 (0)3 81 46 41 01

Maîche : 1 rue Victor Mauvais – Z.I. des Genévriers – 25120 MAÎCHE – Tél : +33 (0)3 81 68 55 00 – Fax : +33 (0)3 81 64 02 40

Valdahon : 2 rue de Maulbronn – 25800 VALDAHON – Tél : +33 (0)3 70 72 01 95

MAZARS PONTARLIER

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.R.L. au Capital de 1 000 000 € – R.C.S. Besançon 333 720 399 – Siret 333 720 399 00034 – TVA Intracommunautaire FR 56 333 720 399

OLENNA

Comptes Annuels

Exercice clos le 30

septembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société OLENNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLENNA relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur

OLENNA

Comptes Annuels

Exercice clos le 30

septembre 2017

la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Notre appréciation de ces évaluations et de ces provisions, le cas échéant, s'est fondée sur l'analyse du caractère raisonnable des méthodes retenues.

Nous nous sommes assurés dans, le cadre de nos travaux, de la pertinence des dispositions utilisées pour apprécier l'évaluation en fin d'exercice. Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

OLENNA

Comptes Annuels

*Exercice clos le 30
septembre 2017*

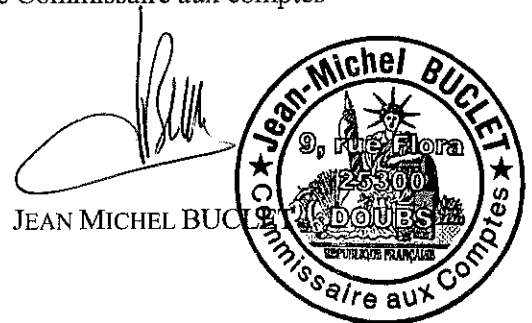
capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Doubs, le 6 décembre 2017

Le Commissaire aux comptes

MAZARS PONTARLIER



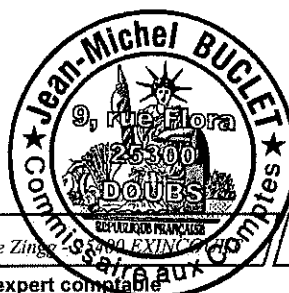
Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17
BILAN ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	1 234 351		1 234 351
Autres titres immobilisés		44 937	-44 937
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	1 234 351	44 937	1 189 414
Stocks			
Matières premières & autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	9 603		9 603
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	9 603		9 603
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
COMPTES DE REGULARISATION			
Ecart de conversion - Actif			
TOTAL BILAN ACTIF	1 243 954	44 937	1 199 017



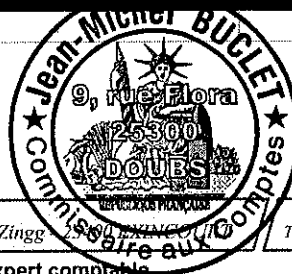
Bilan

	Net au 30/09/17
BILAN PASSIF	
Capital social ou individuel	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	541 753
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	139 572
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	1 011 325
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	183 941
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 750
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
DETTES	187 692
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL BILAN PASSIF	1 199 017



Compte de Résultat

du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	
PRODUITS	
Ventes de marchandises	
Production vendue	
Production stockée	
Subventions d'exploitation	
Autres produits	
Total	
CONSOMMATION M/SES & MAT	
Achats de marchandises	
Var. Stock de marchandises	
Achats de matières premières	
Var. Stock de matières premières	
Autres achats et charges externes	5 309
Total	5 309
MARGE GLOBALE	-5 309
CHARGES	
Impôts, taxes et versements assimilés	134
Salaires et Traitements	
Charges sociales	
Amortissements et provisions	
Autres charges	
Total	134
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 443
Produits financiers	204 560
Charges financières	44 937
Résultat financier	159 623
Opérations en commun	
RESULTAT COURANT	154 180
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	14 608
Résultat exceptionnel	-14 608
Participation des salariés	
Impôts sur les bénéfices	
RESULTAT DE L'EXERCICE	139 572



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OLENNNA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 1 199 017 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 139 572 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

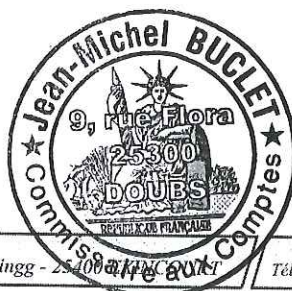
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 126 398	426 870	318 917	1 234 351
Total		426 870	318 917	1 234 351
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		44 937		44 937
Total		44 937		44 937
ACTIF NET				1 189 414

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			426 870	426 870
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			426 870	426 870
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			318 917	318 917
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			318 917	318 917



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

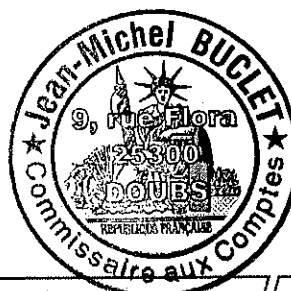
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARCEAU 25300 DOUBS	401 400	722 969	59,99	224 712
SCI IMMOLENNNA 25300 DOUBS	1 320	82 436	99,93	-35 845
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL EXADONE 25300 DOUBS	3 500	-1 126	28,57	-1 125
SARL IMMOXALIS 25300 PONTARLIER	1 000	17 311	20,00	416

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	631 360	631 360	447 259	196 000	200 625
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	1 200	1 200	156 027		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 601 791 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	601 791		601 791
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	601 791		601 791
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Abandon de compte courant EXADONE pour un montant de 4 608€ avec clause de retour à meilleure fortune.

Abandon de compte courant IMMOXALIS pour un montant de 10 000€, le 30/06/2017, avec clause de retour à meilleure fortune.

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	2 419
Total	2 419



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 300 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 750	3 750		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	183 941		183 941	
Produits constatés d'avance				
Total	187 692	3 750	183 941	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	183 941			



Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 208
Total	3 208



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	80 000
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	116 000
Avals et cautions	196 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	196 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

